



Rapport annuel

au 31 mars 2025

LBPAM ISR ACTIONS ASIE

Part **MH**, Part **M**, Part **C**, Part **D**, Part **E**, Part **GP**

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

lbpam.com

Sommaire

Orientation des placements

Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

CLASSIFICATION

Actions internationales.

Degré d'exposition minimum à l'ensemble des marchés actions de la zone Asie Pacifique, y compris le Japon : 90 %

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est double :

- chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI Pacific (dividendes inclus), tout en cherchant à respecter un écart de suivi de 4 % maximum sur un horizon annuel ; et
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indice MSCI Pacific est représentatif des plus grandes capitalisations (pays développés) de la zone Asie Pacifique dont le Japon.

La performance de cet indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

L'indicateur de référence est utilisé par le FCP au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur de cet indice est MSCI Inc, 7 World Trade Center, 250 Greenwich Street, New York, New York, 10007, USA. L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'Administrateur : <https://www.msci.com/indexes>.

Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés avec comme objectif un écart de suivi de 4 % maximum par rapport à l'indice sur un horizon annuel.

La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à surperformer l'indice de référence MSCI Pacific, sous contrainte d'une *Tracking error ex ante* (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque), dans une fourchette de 0 % à 4 % en conditions normales de marché.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

STRATÉGIES UTILISÉES

Le choix des titres se fait en deux étapes: la première consiste à analyser un univers de valeurs (ci-après, l'« **Univers d'Analyse** ») à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR), afin de déterminer, après élimination de 25 % des valeurs de l'Univers d'Analyse (comprenant les trois filtres suivants: comité d'exclusion, exclusions définies par le label ISR Français et note quantitative), la note moyenne ISR que le FCP devra dépasser (ci-après la « Note Moyenne Améliorée »), et la seconde vise à sélectionner les titres, dont certains pourraient ne pas être inclus dans l'Univers d'Analyse mais respecteraient néanmoins les contraintes du Label ISR Français.

1. L'Univers d'Analyse, constitué des valeurs qui composent l'indice MSCI Pacific, et faisant l'objet d'une analyse ESG est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion, et ainsi de déterminer la Note Moyenne Améliorée à dépasser.

Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-source de notation extra-financière développé en interne. La notation extra-financière des émetteurs, qui s'applique à l'ensemble des classes d'actifs, repose sur 4 piliers permettant une analyse pragmatique et différenciante:

- La gouvernance responsable: ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur (par exemple, pour des entreprises: évaluer l'équilibre des pouvoirs, la rémunération des dirigeants, ou encore l'éthique des affaires).
- La gestion durable des ressources: ce pilier permet par exemple d'étudier pour chaque émetteur les impacts environnementaux et le capital humain (par exemple, qualité des conditions de travail, gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition énergétique: ce pilier permet par exemple d'évaluer pour chaque émetteur sa stratégie en faveur de la transition énergétique (par exemple, démarche de réduction des gaz à effet de serre, réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des territoires: ce pilier permet par exemple d'analyser pour chaque émetteur sa stratégie en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières.

La méthodologie mise en place par la Société de Gestion permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations.

La liste d'exclusions de la Société de Gestion ainsi que celle définie par le label ISR Français, servent de second filtre. En effet, en plus des valeurs exclues par le label ISR Français un comité d'exclusion, propre à la Société de Gestion, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies notamment comme des violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. La liste d'exclusions inclut également certains émetteurs appartenant à des secteurs controversés comme par exemple le tabac, les jeux d'argent et le charbon selon des critères définis par la Société de gestion.

In fine, la Société de Gestion reste seule juge de l'opportunité d'un investissement et de la qualité extra-financière de l'émetteur, qui est exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10 – la note ISR de 10 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 1 une faible qualité extra-financière. L'analyse réalisée par la Société de Gestion est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs considérés.

La construction du portefeuille permet ainsi d'obtenir une Note Moyenne Améliorée, une note moyenne ISR du portefeuille meilleure que la note moyenne ISR de l'Univers d'Analyse après élimination de 25 % des valeurs en conformité avec le label ISR (comprenant les trois filtres suivants: comité d'exclusion, exclusions du label ISR Français et note quantitative). Toutes les valeurs de l'Univers d'Analyse (hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion ou hors valeurs exclues selon le label ISR Français) sont donc éligibles au FCP, à condition que la note moyenne extra-financière du FCP respecte la condition ci-dessus. Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, la Société de Gestion met en place la stratégie ISR du portefeuille.

2. Au terme de cette analyse, la Société de Gestion sélectionne les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières selon une approche quantitative.

Les décisions d'investissement sont prises par la Société de Gestion, en s'appuyant sur les résultats du modèle quantitatif interne. L'allocation du FCP se base sur différentes stratégies, considérées comme moteurs de performance

par la Société de Gestion. Ces moteurs de performance, peu corrélés mais pouvant être mis en œuvre de façon concomitante, sont regroupés au sein de trois grandes familles: l'allocation de valeurs, le niveau d'exposition aux actions et des stratégies optionnelles.

- allocation des valeurs via une approche multi critères visant à privilégier les titres disposant de caractéristiques financières et extra-financières susceptibles de délivrer des performances supérieures sur le long terme selon l'analyse de la Société de Gestion en contrepartie d'un risque plus élevé et étant plus adaptées à l'environnement macro-économique de moyen terme.

Ce moteur, fondé sur l'analyse de la Société de Gestion que la préférence des investisseurs pour certains styles explique, pour une large part, la rentabilité relative potentielle d'une valeur, vise à caractériser les valeurs de l'univers d'investissement en fonction de différents styles pré déterminés (ex: *Value, Size, Growth, Momentum, Quality...*).

L'exposition à chaque valeur est déterminée en fonction de l'adéquation de ses caractéristiques de styles avec la pondération des styles retenus par la Société de Gestion. La pondération des styles n'est pas fixe et dérive d'un modèle d'aide à la décision qui prend en compte à la fois la dynamique de court terme et de long terme des styles.

- niveau d'exposition aux actions de la zone Asie pacifique y compris le Japon: ajuster à partir d'un modèle d'aide à la décision, le niveau d'exposition du fonds aux marchés d'actions à l'intérieur de la fourchette [90 %,110 %] ;
- stratégies optionnelles: mise en œuvre de stratégies distinctes à bases d'options listées sur actions.

Les titres sont sélectionnés exclusivement au sein de l'Univers d'Analyse. La Société de Gestion s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du FCP.

En tout état de cause, conformément au Label ISR Français, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière: actions) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière.

1. Principales catégories d'actifs utilisées (hors dérivés intégrés)

■ Actions

Le FCP investit en actions composant l'Univers d'Analyse, de toutes capitalisations, de tous secteurs et émises par des sociétés dont les activités se situent dans la zone Asie Pacifique, y compris le Japon.

■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Néant.

■ Parts ou actions de placements collectifs de droit français, d'autres OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger

Le FCP pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions de FIA et d'OPCVM, de droit français ou européen, domiciliés dans des pays de l'Union européenne ou en parts ou actions de fonds d'investissement de droit étranger domiciliés hors Europe, y compris dans des ETF libellés en devises appartenant à l'indice de référence ou en USD.

Les OPC utilisés sont des OPCVM ou FIA actions investis dans la zone Asie pacifique, y compris le Japon, ainsi que des OPC monétaires pouvant être utilisés à titre accessoire dans le cadre de la gestion courante de la trésorerie du FCP.

Le FCP se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPC gérés par LBP AM ou une société liée et/ou les sociétés de gestion du groupe AEGON.

S'il ne s'agit pas d'OPC internes, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par la Société de Gestion du FCP et celles adoptées par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés. Par ailleurs, ces OPC n'auront pas nécessairement une approche ISR. En tout état de cause, la Société de Gestion du FCP privilégiera la sélection des OPC ayant une démarche ISR compatible avec sa propre philosophie.

2. Instruments dérivés

Les instruments dérivés peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture et d'exposition auxquelles le FCP a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

- Futures et options sur actions ou indices actions sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, swaps de gré à gré à des fins de couverture ou d'exposition (à la hausse ou à la baisse) sur les actions ou indices actions: ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque actions sur le portefeuille ou de l'exposer.
- Futures, options et swaps de change sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et change à terme à des fins de couverture sur les devises: ces instruments pouvant être utilisés dans le cas éventuel d'une couverture du risque de change.

Le niveau de levier du FCP (calculé en faisant la somme des nominaux des instruments financiers à terme utilisés par le FCP), en circonstances normales de marché, devrait se situer dans une fourchette comprise entre 0 et 2 fois l'actif net du FCP.

Il est possible que ce levier soit occasionnellement supérieur en circonstances de marchés exceptionnelles et par exemple en périodes de forte volatilité.

Les instruments dérivés sont utilisés de façon discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

3. Titres intégrant des dérivés

Le FCP n'utilisera pas de titres intégrant des dérivés. Les éventuels bons ou droits de souscription détenus le seront à la suite d'opérations affectant les titres en portefeuille, le FCP n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

4. Dépôts d'espèces

Afin de gérer sa trésorerie, le FCP pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit dans la limite de 100 % de l'actif net.

5. Emprunts d'espèces

Le FCP n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister de manière temporaire en raison des opérations liées aux flux du FCP (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions ou rachats...) dans la limite de 10 %.

6. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

■ Nature des opérations utilisées

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le FCP peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du FCP.

■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (actions) tels que décrits ci-dessus.

■ Niveau d'utilisation envisagé et autorisé

Le FCP peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 20 % de l'actif net.

■ Critères déterminant le choix des contreparties

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions".

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

■ Rémunération

Des informations complémentaires figurent à la rubrique "Frais et commissions".

7. Contrats constituant des garanties financières

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues uniquement en instruments éligibles à sa stratégie d'investissement.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes :

- Liquidité : les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents ;
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie ;
- Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net ; l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net ;
- Conservation : toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP relève de la classification "Actions internationales". À ce titre, les risques associés aux investissements et techniques employées par le FCP et auxquels s'expose l'investisseur sont :

- **Risque de perte en capital** : Du fait de la valorisation quotidienne du portefeuille constitué de ces instruments, la valeur liquidative du FCP pourra présenter une certaine volatilité. Par conséquent, l'investisseur est averti du risque que la performance de l'OPC ne soit pas conforme à ses objectifs et qu'une perte en capital (valeur de rachat inférieure à la valeur de souscription) n'est pas à exclure.
- **Risque actions** : en raison de la stratégie d'investissement du FCP, le porteur est exposé au risque des actions de manière importante [90 % ; 100 %], le niveau d'investissement en actions de la zone Asie Pacifique y compris le Japon étant égal ou supérieur à 90 %. En cas de baisse des marchés, la valeur du FCP peut baisser significativement.
- **Risque lié à l'investissement dans la zone Asie Pacifique** : l'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.
- **Risque lié aux modèles multicritères** : la construction du portefeuille et la sélection des actifs seront réalisées en partie d'après le modèle développé par LBP AM. Néanmoins, ce modèle ne constitue qu'un outil d'aide à la décision et toute décision est prise par le gérant, qui peut alors ne pas valider les résultats du modèle, si ceux-ci paraissent erronés.
- **Risque lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations (respectivement, sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat et sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 500 millions et à 5 milliards d'euros au moment de l'achat)** : sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués et plus rapides que sur les grandes capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 milliards d'euros au moment de l'achat). La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser.
- **Risque de change** : il s'agit du risque de baisse des devises de cotation des instruments financiers sur lesquels est investi le FCP par rapport à la devise référence du portefeuille (l'Euro). Les devises concernées sont celles de l'indice de référence MSCI PACIFIQUE et l'USD. Cette exposition peut être réduite par l'utilisation des différents instruments financiers présentés dans le cadre de la stratégie d'investissement. Cependant, une dépréciation des devises sur lesquelles le portefeuille est investi par rapport à l'euro pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- **Risque de liquidité** : il représente le risque que le marché financier ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de dérèglement de marché.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme** : les stratégies mises en œuvre via les instruments dérivés proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. Toutefois, ces stratégies sont utilisées afin de prendre des positions dans une optique de maîtrise de risque.

■ ORIENTATION DES PLACEMENTS

- **Risque de gestion discrétionnaire**: la gestion repose sur la sélection de valeurs, ainsi que sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes, et qu'il ne soit pas exposé à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque de durabilité**: tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment: 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires. Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de gestion du portefeuille afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement.

Les risques accessoires associés aux investissements et techniques employées sont les suivant :

- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres**: le FCP est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création du FCP, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée de placement recommandée est au minimum de 5 ans.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPC

Néant

COMMENTAIRE DE GESTION

À Hong Kong, le pib réel en 2024 est stable par rapport à l'année dernière, l'inflation a reflué à 1,7 et le solde extérieur s'est amélioré.

Au Japon, le pib réel s'est contracté significativement à 0,3 % après le rebond à 1,7 en 2023. L'inflation atteint 2,2 % en 2024, dépassant enfin l'objectif après des décennies. Le yen atteint un plus bas historique (~161 ¥/USD en juillet 2024)

À Singapour, le pib réel bondit de 1,1 à 2,6 et l'inflation baisse presque de moitié à 2,6 %, le solde extérieur s'est légèrement dégradé.

En Nouvelle-Zélande, Le rééquilibrage de l'économie après un grave épisode de surchauffe post-pandémique est bien avancé. L'inflation globale a baissé vers le point médian de la fourchette cible de 1 à 3 % de la Banque centrale, et l'inflation sous-jacente diminue également, bien que plus progressivement. L'économie a commencé à se redresser à la fin de 2024. Le rebond s'est basé étroitement sur les exportations, la consommation publique et la constitution de stocks.

Les volumes et les prix des exportations de produits de base ont fortement augmenté à la fin de 2024, la croissance du tourisme a été soutenue, les arrivées ayant atteint 85 % de leur niveau d'avant la pandémie en 2024.

En Australie, La croissance de la demande intérieure privée, en particulier de la consommation et de l'investissement dans le logement, a été faible en 2024, en partie sous l'effet cumulatif de la hausse des taux d'intérêt depuis 2022. Cette faiblesse a toutefois été largement compensée par une forte croissance de la consommation publique. La désinflation amorcée à la fin de 2022 s'est poursuivie, l'inflation globale se situant au niveau médian de la fourchette cible ou en dessous de celle-ci depuis septembre 2024, bien que la mesure privilégiée de l'inflation sous-jacente par la Banque centrale reste supérieure à la cible.

Entre le 29 mars 2024 et le 31 mars 2025, le MSCI Pacific Net Total Return a enregistré une performance légèrement positive de 0,8 % en EUR.

Les secteurs ayant eu les meilleures performances sont : les Financières (22,7 %), les Télécoms (15,4 %) et les Industrielles (2,1 %). Les secteurs ayant eu les plus mauvaises performances sont : le secteur des matériaux de base (- 17,6 %), le secteur de Technologie de l'Information (- 17,4 %), et l'Energie (- 12 %).

En terme géographique, sur la période, les pays ayant eu les meilleures performances sont Singapour (44,7 %) et Hong-Kong (18,3 %) au détriment de la Nouvelle-Zélande (- 6,3 %), l'Australie (- 2,1 %), et le Japon (- 1,4 %).

Les titres ayant eu les plus mauvaises performances sont : Lasertec (- 68,9 %), Mineral Resources Ltd. (- 68,3 %), Tokyo Electric Power (- 57,7 %), Screen Holding (- 50 %).

Les titres ayant eu les meilleures performances sont : Sea Ltd. (142,9 %), Futu Holding (93,5 %), Bandai Namco (81,7 %), Mitsubishi Heavy Industries (78,6 %).

PERFORMANCES

L'indice de référence est MSCI Pacific dividendes nets réinvestis (en euro)

Performances	Fonds – Part MH	Indice de référence
Sur 1 an	1,84 %	0,95 %
Sur 3 ans	12,21 %	14,46 %
Sur 5 ans	53,14 %	57,63 %

Performances	Fonds – Part D	Indice de référence
Sur 1 an	0,37 %	0,95 %
Sur 3 ans	—	—
Sur 5 ans	—	—

Performances	Fonds – Part M	Indice de référence
Sur 1 an	1,61 %	0,95 %
Sur 3 ans	11,48 %	14,46 %
Sur 5 ans	51,48 %	57,63 %

Performances	Fonds – Part E	Indice de référence
Sur 1 an	0,59 %	0,95 %
Sur 3 ans	—	—
Sur 5 ans	—	—

Performances	Fonds – Part C	Indice de référence
Sur 1 an	0,40 %	0,95 %
Sur 3 ans	—	—
Sur 5 ans	—	—

Performances	Fonds – Part GP	Indice de référence
Sur 1 an	1,60 %	0,95 %
Sur 3 ans	—	—
Sur 5 ans	—	—

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	15 650 191,23	15 622 303,96	31 272 495,19
TOYOTA MOTOR CORP JT JPY	1 465 993,76	3 715 905,99	5 181 899,75
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES JT JPY	2 233 174,96	2 441 409,21	4 674 584,17
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO JT JPY	845 824,75	2 773 053,89	3 618 878,64
TOYOTA TSUSHO CORP JT JPY	1 701 812,55	1 629 296,59	3 331 109,14
SHIMADZU CORP JT JPY	1 652 585,68	1 663 112,02	3 315 697,70
TOKYU CORP JT JPY	1 602 181,28	1 641 653,78	3 243 835,06
NTT INC JT JPY	1 365 407,80	1 758 992,16	3 124 399,96
OVERSEA-CHINESE BANKING CORP SP SGD	808 986,84	2 285 563,50	3 094 550,35
DAIFUKU CO LTD JT JPY	1 859 633,68	1 158 409,38	3 018 043,05

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 200,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 300,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 100,02 % selon la méthode de l'engagement,
- 106,28 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Le FCP relevant de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du FCP sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport de gestion.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)) :

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM : www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,00 % de l'actif net moyen pour la part FR001400B702,
- 0,01 % de l'actif net moyen pour la part FR001400B6Y9,
- 0,01 % de l'actif net moyen pour la part FR001400B710,
- 0,01 % de l'actif net moyen pour la part FR0007079330,
- 0,01 % de l'actif net moyen pour la part FR0013323102,
- 0,01 % de l'actif net moyen pour la part FR001400B6Z6.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes :

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction :
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions : l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.
Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori : les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par :
 - Restitutions : reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ;
 - Malus : diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération : pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2024		
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2024		
	Fixes bruts	15 448 218 €
	Variables + primes bruts	5 503 937 €
Ensemble des gérants		
	Fixes bruts	3 491 000 €
	Variables + primes bruts	1 863 260 €
Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)		
	Fixes bruts	1 400 500 €
	Variables + primes bruts	735 900 €

Comptes annuels

Bilan Actif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	248 192 126,84
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	248 192 126,84
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	53 092,45
OPC	53 092,45
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	48 043,54
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	248 293 262,83
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 207 939,61
Comptes financiers	694 899,29
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 902 838,90
Total de l'actif I+II	252 196 101,73

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Capitaux propres :	
Capital	247 270 314,02
Report à nouveau sur revenu net	137 662,25
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	3 678 815,10
Capitaux propres I	251 086 791,37
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	251 086 791,37
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	48 043,54
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	48 043,54
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	686 257,89
Concours bancaires	375 008,93
Sous-total autres passifs IV	1 061 266,82
Total Passifs : I+II+III+IV	252 196 101,73

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	7 177 962,97
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	24 913,10
Sous-total produits sur opérations financières	7 202 876,07
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-11 327,24
Sous-total charges sur opérations financières	-11 327,24
Total revenus financiers nets (A)	7 191 548,83
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 414 074,78
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 414 074,78
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	5 777 474,05
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-302 565,12
Sous-total revenus nets I = (C+D)	5 474 908,93
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	10 688 727,46
Frais de transactions externes et frais de cession	-108 974,27
Frais de recherche	-40 886,16
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	10 538 867,03
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 144 866,61
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	9 394 000,42

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-15 356 134,31
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	7 632,57
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-15 348 501,74
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	4 158 407,49
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-11 190 094,25
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	3 678 815,10

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est double :

- chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI Pacific (dividendes inclus), tout en cherchant à respecter un écart de suivi de 4 % maximum sur un horizon annuel ; et
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Actif net Global en EUR	178 296 497,28	249 193 249,60	260 504 311,41	317 301 100,90	251 086 791,37
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE C EN EUR					
Actif net	0,00	7 548 240,40	8 408 191,97	9 683 689,09	10 494 642,78
Nombre de titres	0,00	266 678,26362	290 402,59583	295 204,64909	318 691,91815
Valeur liquidative unitaire	0,00	28,30	28,95	32,80	32,93
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,13	0,01	-0,19	1,23
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,15	0,33	0,35
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE D EN EUR					
Actif net	0,00	39 801 038,88	39 810 467,77	40 071 971,15	37 495 513,31
Nombre de titres	0,00	1 793 432,67942	1 753 656,94451	1 568 110,85368	1 471 691,52868
Valeur liquidative unitaire	0,00	22,19	22,70	25,55	25,47
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,08	0,00	0,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,10	0,00	-0,06	0,00
Distribution unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,12	0,17	0,17
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,00	0,00	0,03	0,02	0,00 (1)
Report à nouveau unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,09	0,20
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE E EN EUR					
Actif net	0,00	217 889,76	222 995,33	253 146,05	254 638,66
Nombre de titres	0,00	18,09449	18,09449	18,09449	18,09449
Valeur liquidative unitaire	0,00	12 041,77	12 323,93	13 990,22	14 072,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	56,73	6,08	-84,30	528,67
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	4,14	71,74	166,90	181,74
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP EN EUR					
Actif net	0,00	111,08	113,92	130,51	132,60
Nombre de titres	0,00	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	111,08	113,92	130,51	132,60
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,53	0,06	-0,75	4,96
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,12	0,93	2,61	3,01
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE M EN EUR					
Actif net	30 623 114,62	49 108 104,31	42 376 004,96	113 283 060,79	71 089 252,29
Nombre de titres	2 535,00000	4 438,80251	3 733,27485	8 704,62871	5 375,95398
Valeur liquidative unitaire	12 080,12	11 063,36	11 350,89	13 014,11	13 223,56
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	683,18	81,80	5,61	-77,95	494,32
Capitalisation unitaire sur revenu	213,63	279,61	94,54	271,57	303,75
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH EN EUR					
Actif net	147 673 382,66	152 517 865,17	169 686 537,46	154 009 103,31	131 752 611,73
Nombre de titres	35 233,00000	39 646,00000	42 968,00000	33 940,00000	28 512,00000
Valeur liquidative unitaire	4 191,33	3 846,99	3 949,13	4 537,68	4 620,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	236,60	28,43	1,95	-27,14	172,55
Capitalisation unitaire sur revenu	82,99	105,80	35,06	103,55	116,30

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 — Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 — Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation de l'actif reposent, y compris les garanties financières, sur des méthodes d'évaluation et sur des modalités pratiques qui sont précisées dans l'annexe aux comptes annuels et dans le prospectus.

Règles d'évaluation des actifs

Le FCP est conforme aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC.

La devise de comptabilité est l'EURO.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes:

- Les instruments financiers cotés sont évalués à la valeur boursière, coupons courus inclus (cours clôture jour).
Toutefois, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.
- Les OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres:
 - pour les prêts de titres, la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
 - pour les emprunts de titres, les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.

- pour les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation en annexe du rapport annuel de la liste des titres reçus et de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir. Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.
- Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées à la valeur de marché selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats sur marchés à terme sont valorisés au cours de compensation.
- Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisées dans le cadre de cet OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Méthode de comptabilisation

Tous les instruments financiers qui composent le portefeuille sont comptabilisés au coût historique, frais exclus.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du revenu encaissé.

Frais de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème			
			Part C, D et E	Part GP	Part M	Part MH
1	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net	1,80 % TTC maximum	1,40 % TTC maximum	1,50 % TTC maximum	1 % TTC maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif			
3	Commissions de mouvement Société de Gestion	Transaction / Opération	Néant			
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant			

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

La Société de Gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au FCP s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0,03 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice. Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GP, E, MH, D et M	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	317 301 100,90
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	28 357 409,29
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-95 280 514,61
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	5 777 474,05
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	10 538 867,03
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-15 348 501,74
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-259 682,41
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	638,86 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	251 086 791,37

(*) 31/03/2025 : Solde de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE C		
Parts souscrites durant l'exercice	53 281,06167	1 794 077,11
Parts rachetées durant l'exercice	-29 793,79261	-990 296,71
Solde net des souscriptions/rachats	23 487,26906	803 780,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	318 691,91815	
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE D		
Parts souscrites durant l'exercice	67 537,70355	1 716 123,08
Parts rachetées durant l'exercice	-163 957,02855	-4 225 803,93
Solde net des souscriptions/rachats	-96 419,32500	-2 509 680,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 471 691,52868	
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE E		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18,09449	
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE M		
Parts souscrites durant l'exercice	1 412,79704	18 545 219,44
Parts rachetées durant l'exercice	-4 741,47177	-59 493 230,47
Solde net des souscriptions/rachats	-3 328,67473	-40 948 011,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 375,95398	
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH		
Parts souscrites durant l'exercice	1 382,00000	6 301 989,66
Parts rachetées durant l'exercice	-6 810,00000	-30 571 183,50
Solde net des souscriptions/rachats	-5 428,00000	-24 269 193,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	28 512,00000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- valeurs nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LBPAM ISR ACTIONS ASIE C FR001400B6Y9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	10 494 642,78	318 691,91815	32,93
LBPAM ISR ACTIONS ASIE D FR001400B6Z6	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	37 495 513,31	1 471 691,52868	25,47
LBPAM ISR ACTIONS ASIE E FR001400B710	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	254 638,66	18,09449	14 072,71
LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP FR001400B702	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	132,60	1,00000	132,60
LBPAM ISR ACTIONS ASIE M FR0013323102	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	71 089 252,29	5 375,95398	13 223,56
LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH FR0007079330	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	131 752 611,73	28 512,00000	4 620,95

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 Japon +/-	Pays 2 Australie +/-	Pays 3 Singapour +/-	Pays 4 Hong-Kong +/-	Pays 5 Nouvelle- Zelande +/-
ACTIF						
Actions et valeurs assimilées	248 192,13	167 138,24	48 741,63	14 541,04	14 162,24	3 051,25
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	248 192,13					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) -
Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	694,90	0,00	0,00	0,00	694,90
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-375,01	0,00	0,00	0,00	-375,01
HORS-BILAN					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	319,89

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) -
Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
ACTIF							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	694,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-375,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	319,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 JPY +/-	Devise 2 AUD +/-	Devise 3 SGD +/-	Devise 4 HKD +/-	Devise N Autres devises +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	167 138,24	50 224,94	14 541,05	14 162,23	2 125,67
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 765,74	140,16	217,99	0,00	982,95
Comptes financiers	277,96	104,36	289,68	9,20	0,54
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	-507,29	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-375,01
HORS-BILAN					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	-15 887,47	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	153 294,47	50 469,46	14 541,43	14 171,43	2 734,15

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
ACTIF			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
PASSIF			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPÉRATIONS FIGURANT À L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
OPÉRATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	1 116 957,61
	Souscriptions à recevoir	101 094,82
	Coupons et dividendes en espèces	1 989 887,18
Total des créances		3 207 939,61
Dettes		
	Achats à règlement différé	507 286,31
	Rachats à payer	52 477,47
	Frais de gestion fixe	114 006,02
	Autres dettes	12 488,09
Total des dettes		686 257,89
Total des créances et des dettes		2 521 681,72

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/03/2025
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	160 180,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	1 446,73
Pourcentage de frais de recherche	0,01
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	631 029,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	5 674,53
Pourcentage de frais de recherche	0,01
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 616,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	37,33
Pourcentage de frais de recherche	0,01
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	367 607,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	13 467,55
Pourcentage de frais de recherche	0,01
PART LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	251 638,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	20 260,02
Pourcentage de frais de recherche	0,01

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	3 238 963,64
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	3 238 963,64

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			53 092,45
	FR0010392951	OSTRUM SRI CASH Part M	53 092,45
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			53 092,45

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	5 474 908,93
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	5 474 908,93
Report à nouveau	137 662,25
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 612 571,18

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	114 337,55
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	114 337,55
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	114 337,55
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	114 337,55
Total	114 337,55
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	408 264,15
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	408 264,15
Report à nouveau	137 662,25
Sommes distribuables au titre du revenu net	545 926,40
Affectation :	
Distribution	250 187,56
Report à nouveau du revenu de l'exercice	295 738,84
Capitalisation	0,00
Total	545 926,40
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	1 471 691,52868
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,17
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	93 786,99

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	3 288,53
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 288,53
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 288,53
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 288,53
Total	3 288,53
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	3,01
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3,01
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	3,01
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	3,01
Total	3,01
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	1 632 961,06
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 632 961,06
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 632 961,06
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 632 961,06
Total	1 632 961,06
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	3 316 054,63
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 316 054,63
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 316 054,63
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 316 054,63
Total	3 316 054,63
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 394 000,42
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	9 394 000,42
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 394 000,42

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	394 645,08
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	394 645,08
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	394 645,08
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	394 645,08
Total	394 645,08
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 412 399,11
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 412 399,11
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 412 399,11
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 412 399,11
Capitalisation	0,00
Total	1 412 399,11
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 566,06
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	9 566,06
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 566,06
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	9 566,06
Total	9 566,06
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4,96
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4,96
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4,96
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	4,96
Total	4,96
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 657 488,73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 657 488,73
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 657 488,73
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	2 657 488,73
Total	2 657 488,73
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 919 896,48
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 919 896,48
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 919 896,48
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	4 919 896,48
Total	4 919 896,48
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			244 953 163,20	97,56
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			244 953 163,20	97,56
Assurance			21 190 046,25	8,44
AIA GROUP	HKD	599 367	4 179 159,03	1,66
DAI-ICHI LIFE HOLDINGS INC	JPY	167 932	1 177 881,79	0,47
HITACHI LTD	JPY	265 032	5 673 638,23	2,27
INSURANCE AUSTRALIA GROUP LTD	AUD	89 920	399 944,16	0,16
JAPAN POST HOLDINGS CO LTD	JPY	34 855	322 153,78	0,13
MEDIBANK PRIVATE LTD	AUD	244 280	625 690,50	0,25
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDIN	JPY	72 172	1 440 909,81	0,57
QBE INSURANCE GROUP LTD	AUD	112 286	1 418 594,94	0,56
SOMPO HOLDINGS INC	JPY	57 198	1 600 861,23	0,64
SUNCORP GROUP LTD	AUD	68 171	756 253,90	0,30
T&D HOLDINGS INC	JPY	34 916	686 072,08	0,27
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	JPY	81 918	2 908 886,80	1,16
Automobiles			7 078 381,16	2,82
HONDA MOTOR CO LTD	JPY	209 169	1 738 400,96	0,69
SUZUKI MOTOR CORP	JPY	30 300	339 515,45	0,14
TOYOTA MOTOR CORP	JPY	286 989	4 647 734,68	1,85
YAMAHA MOTOR CO LTD	JPY	47 800	352 730,07	0,14
Banques commerciales			44 263 679,28	17,64
AUST AND NZ BANKING GROUP	AUD	176 706	2 965 402,83	1,18
CHIBA BANK LTD/THE	JPY	39 600	342 966,13	0,14
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	AUD	87 627	7 629 607,49	3,05
DBS GROUP HOLDINGS LTD	SGD	105 884	3 388 958,94	1,35
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO	JPY	537 875	6 696 251,67	2,67
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	JPY	152 161	3 815 961,06	1,52
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD	AUD	175 614	3 446 530,49	1,37
OVERSEA-CHINESE BANKING CORP	SGD	124 687	1 485 698,12	0,59
RESONA HOLDINGS INC	JPY	92 356	735 837,64	0,29
SOFTBANK CORP	JPY	2 082 930	2 687 266,43	1,07
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR	JPY	172 605	4 055 117,94	1,62
SUMITOMO MITSUI TRUST GROUP	JPY	67 485	1 554 134,24	0,62
UNITED OVS BANK	SGD	79 469	2 084 836,57	0,83
WESTPAC BANKING CORP	AUD	185 321	3 375 109,73	1,34
Biens de consommation durables			10 865 824,71	4,33
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	JPY	72 613	1 143 813,38	0,46
SEKISUI HOUSE LTD	JPY	43 499	899 423,18	0,36
SONY GROUP CORP	JPY	330 975	7 714 335,26	3,07
TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD	HKD	99 883	1 108 252,89	0,44
Biotechnologie			3 443 715,23	1,37
CSL LTD	AUD	23 947	3 443 715,23	1,37

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Boissons			668 182,53	0,27
TREASURY WINE ESTATES LTD	AUD	118 796	668 182,53	0,27
Compagnies aériennes			2 989 061,65	1,19
ANA HOLDINGS INC	JPY	56 263	961 151,00	0,39
JAPAN AIRLINES CO LTD	JPY	42 000	664 711,86	0,26
QANTAS AIRWAYS	AUD	102 859	537 006,52	0,21
SINGAPORE AIRLINES LTD	SGD	176 664	826 192,27	0,33
Composants automobiles			2 524 149,40	1,01
AISIN CORP	JPY	30 300	304 438,44	0,12
BRIDGESTONE CORP	JPY	15 605	579 150,32	0,23
DENSO CORP	JPY	143 712	1 640 560,64	0,66
Conglomérats industriels			828 384,94	0,33
KEPPEL CORP. LTD	SGD	174 309	828 384,94	0,33
Construction et ingénierie			2 642 695,21	1,05
KAJIMA CORP	JPY	27 700	522 676,61	0,21
OBAYASHI CORP	JPY	101 181	1 242 736,27	0,49
TAISEI CORP	JPY	21 442	877 282,33	0,35
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			12 229 811,26	4,87
AEON CO LTD	JPY	70 521	1 637 148,47	0,65
COLES GROUP LTD	AUD	109 696	1 235 895,40	0,49
HKT TRUST AND HKT LTD-SS	HKD	588 554	728 313,08	0,29
JAPAN EXCHANGE GROUP INC	JPY	64 100	606 146,48	0,24
KIRIN HOLDINGS CO LTD	JPY	80 558	1 036 067,49	0,41
MACQUARIE GROUP LTD	AUD	13 632	1 546 393,89	0,62
MATSUKIYOCOKOKARA & CO	JPY	68 093	986 618,95	0,39
MEIJI HOLDINGS CO LTD	JPY	17 000	342 035,06	0,14
OLYMPUS CORP	JPY	57 574	694 132,23	0,28
OTSUKA HOLDINGS CO LTD	JPY	7 250	347 973,47	0,14
WESFARMERS LTD	AUD	50 932	2 115 788,35	0,84
WOOLWORTHS GROUP LTD	AUD	55 922	953 298,39	0,38
Distribution spécialisée			2 398 663,31	0,96
FAST RETAILING CO LTD	JPY	8 794	2 398 663,31	0,96
Divertissement			2 870 044,01	1,14
CAPCOM CO LTD	JPY	13 800	313 020,58	0,12
NINTENDO CO LTD	JPY	40 855	2 557 023,43	1,02
Eau			696 322,55	0,28
MERIDIAN ENERGY LTD	NZD	237 160	696 322,55	0,28
Electricité			1 474 032,76	0,59
APA GROUP	AUD	170 786	778 337,65	0,31
CONTACT ENERGY LTD	NZD	144 858	695 695,11	0,28
Emballage et conditionnement			1 256 385,78	0,50
BRAMBLES LTD	AUD	108 731	1 256 385,78	0,50
Equipements électriques			3 764 076,02	1,50
FUJI ELECTRIC CO LTD	JPY	27 601	1 075 790,92	0,43
FUJIKURA LTD	JPY	10 900	364 248,45	0,15
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	138 018	2 324 036,65	0,92

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et fournitures médicaux			4 933 670,20	1,96
COCHLEAR LTD	AUD	6 423	971 907,41	0,39
FISHER & PAYKEL HEALTHCARE C	NZD	41 720	733 649,03	0,29
SYSMEX CORP	JPY	75 446	1 325 054,96	0,53
TERUMO CORP	JPY	109 906	1 903 058,80	0,75
Equipements et instruments électroniques			10 871 769,09	4,33
FUJIFILM HOLDINGS CORP	JPY	29 194	514 088,49	0,20
HOYA CORP	JPY	19 831	2 060 036,47	0,82
KEYENCE CORP	JPY	7 216	2 612 415,35	1,04
MURATA MANUFACTURING CO LTD	JPY	48 553	692 978,14	0,28
NIDEC CORP	JPY	69 496	1 072 126,88	0,43
OMRON CORP	JPY	40 853	1 065 247,82	0,42
TDK CORP	JPY	152 985	1 464 187,44	0,58
YASKAWA ELECTRIC CORP	JPY	21 600	498 770,69	0,20
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	JPY	49 801	891 917,81	0,36
FPI Bureautiques			1 170 419,82	0,47
NIPPON BUILDING FUND INC	JPY	1 484	1 170 419,82	0,47
FPI de détail			2 538 906,78	1,01
CAPITAMALL TRUST	SGD	622 328	900 123,15	0,36
LINK REIT	HKD	236 727	1 025 292,15	0,41
SCENTRE GROUP	AUD	316 505	613 491,48	0,24
FPI Industrielles			2 026 484,92	0,81
CAPITALAND ASCENDAS REIT	SGD	448 876	825 469,33	0,33
GOODMAN GRP UNIT	AUD	73 229	1 201 015,59	0,48
Gestion immobilière et développement			7 782 648,20	3,10
DAITO TRUST CONSTRUCT CO LTD	JPY	4 100	388 722,07	0,15
DAIWA HOUSE INDUSTRY CO LTD	JPY	20 200	617 505,45	0,25
HULIC CO LTD	JPY	119 300	1 061 293,61	0,42
MITSUBISHI ESTATE CO LTD	JPY	99 200	1 493 528,73	0,60
MITSUMI FUDOSAN CO LTD	JPY	40 595	334 368,82	0,13
SINO LAND CO LTD	HKD	614 000	569 120,57	0,23
SUMITOMO REALTY & DEVELOPMEN	JPY	38 900	1 346 891,95	0,54
SUN HUNG KAI PROPERTIES LTD	HKD	80 610	708 813,23	0,28
SWIRE PACIFIC CL A	HKD	79 500	648 917,82	0,26
THE WHARF HOLDINGS	HKD	279 000	613 485,95	0,24
Grands magasins et autres			339 591,09	0,14
RAKUTEN GROUP INC	JPY	64 437	339 591,09	0,14
Hôtels, restaurants et loisirs			348 313,80	0,14
ORIENTAL LAND CO LTD	JPY	19 105	348 313,80	0,14
Industrie aérospatiale et défense			866 111,99	0,34
SINGAPORE TECH ENGINEERING	SGD	185 200	866 111,99	0,34
Infrastructure de transports			1 685 288,44	0,67
TRANSURBAN GROUP	AUD	218 175	1 685 288,44	0,67
Logiciels			5 270 653,98	2,10
ENEOS HOLDINGS INC	JPY	257 700	1 248 033,05	0,50
ORACLE CORP JAPAN	JPY	3 700	358 585,84	0,14

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	JPY	77 297	3 664 035,09	1,46
Logiciels et services internet			1 516 911,00	0,60
WISETECH GLOBAL LTD	AUD	12 619	591 330,22	0,24
XERO LTD	AUD	10 368	925 580,78	0,36
Machines			9 579 679,00	3,82
DAIFUKU CO LTD	JPY	36 100	813 927,05	0,32
FANUC CORP	JPY	41 076	1 032 410,75	0,41
KOMATSU LTD	JPY	75 370	2 009 143,14	0,80
KUBOTA CORP	JPY	106 672	1 209 141,48	0,48
MINEBEA MITSUMI INC	JPY	46 254	622 368,03	0,25
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES	JPY	143 100	2 237 748,72	0,90
PANASONIC HOLDINGS CORP	JPY	84 974	931 891,94	0,37
SMC CORP	JPY	986	323 939,82	0,13
YANGZIJANG SHS	SGD	244 500	399 108,07	0,16
Marchés de capitaux			4 516 891,78	1,80
ASX LIMITED	AUD	18 437	692 830,01	0,28
DAIWA SECURITIES GROUP INC	JPY	198 400	1 220 615,83	0,49
HANG SENG BANK LTD	HKD	77 107	967 014,24	0,39
NOMURA HOLDINGS INC	JPY	291 057	1 636 431,70	0,64
Matériaux de construction			557 737,46	0,22
JAMES HARDIE INDUSTRIES-CDI	AUD	25 125	557 737,46	0,22
Media			782 329,76	0,31
DENTSU GROUP INC	JPY	38 411	782 329,76	0,31
Médias et services interactifs			338 508,84	0,13
LY CORP	JPY	108 000	338 508,84	0,13
Métaux et minerais			7 562 312,89	3,01
BLUESCOPE STEEL LTD	AUD	58 567	718 974,16	0,29
FORTESCUE METALS GROUP	AUD	135 231	1 199 054,18	0,48
JFE HOLDINGS INC	JPY	100 856	1 142 279,79	0,45
NIPPON STEEL AND SUMITOMO META	JPY	61 500	1 216 422,14	0,48
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	AUD	103 511	1 093 958,01	0,44
RIO TINTO LIMITED EX CRA LTD	AUD	25 441	1 694 990,39	0,67
SUMITOMO METAL MINING CO LTD	JPY	24 722	496 634,22	0,20
Ordinateurs et périphériques			3 474 100,61	1,38
CANON INC	JPY	16 274	467 970,38	0,19
FUJITSU LIMITED	JPY	107 213	1 958 641,70	0,77
RICOH CO LTD	JPY	72 186	704 730,40	0,28
SEIKO EPSON CORP	JPY	23 200	342 758,13	0,14
Produits alimentaires			1 628 251,33	0,65
AJINOMOTO CO INC	JPY	88 902	1 628 251,33	0,65
Produits chimiques			5 733 893,61	2,28
ASAHI KASEI CORP	JPY	189 941	1 231 129,50	0,49
MITSUBISHI CHEMICAL GROUP CO	JPY	221 115	1 008 844,04	0,40
NITTO DENKO CORP	JPY	50 150	849 115,18	0,34
SHIN-ETSU CHEMICAL CO LTD	JPY	55 524	1 456 045,80	0,58
TORAY INDUSTRIES INC	JPY	189 000	1 188 759,09	0,47

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits de soins personnels			2 616 874,17	1,04
KAO CORP	JPY	44 676	1 790 268,73	0,71
SHISEIDO CO LTD	JPY	47 349	826 605,44	0,33
Produits domestiques			1 235 338,63	0,49
UNICHARM CORP	JPY	167 758	1 235 338,63	0,49
Produits pharmaceutiques			6 333 535,08	2,52
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	28 859	1 214 687,77	0,48
DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	100 428	2 182 850,44	0,87
SHIONOGI & CO LTD	JPY	56 646	787 621,09	0,31
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	78 639	2 148 375,78	0,86
Produits pour l'industrie du bâtiment			2 119 618,19	0,84
DAIKIN INDUSTRIES LTD	JPY	17 139	1 712 487,25	0,68
REECE LTD	AUD	45 009	407 130,94	0,16
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			6 459 981,98	2,57
ADVANTEST CORP	JPY	33 505	1 342 413,99	0,53
DISCO CORP	JPY	1 509	279 271,19	0,11
RENESAS ELECTRONICS CORP	JPY	77 555	954 234,86	0,38
SCREEN HOLDINGS CO LTD	JPY	7 054	419 004,58	0,17
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	27 833	3 465 057,36	1,38
Services aux entreprises			3 485 828,46	1,39
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	JPY	85 024	1 115 612,29	0,44
SECOM CO LTD	JPY	47 848	1 506 828,64	0,61
TOPPAN HOLDINGS INC	JPY	34 402	863 387,53	0,34
Services aux professionnels			845 331,70	0,34
COMPUTERSHARE LTD	AUD	37 448	845 331,70	0,34
Services de télécommunication diversifiés			4 058 014,13	1,62
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	JPY	1 927 516	1 726 652,18	0,69
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS	SGD	571 366	1 349 807,41	0,54
TELSTRA GROUP LTD	AUD	404 151	981 554,54	0,39
Services de télécommunication mobile			3 241 075,31	1,29
KDDI CORP	JPY	90 916	1 328 001,73	0,53
SOFTBANK GROUP CORP	JPY	41 319	1 913 073,58	0,76
Services financiers diversifiés			6 654 592,28	2,65
CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI	SGD	375 955	709 495,63	0,28
HONG KONG EXCHANGES & CLEAR	HKD	70 828	2 905 833,25	1,16
JAPAN POST BANK CO LTD	JPY	176 948	1 649 715,17	0,66
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	55 359	512 693,92	0,20
SINGAPORE EXCHANGE LTD	SGD	95 221	876 854,31	0,35
Services liés aux technologies de l'information			4 882 440,48	1,94
NEC CORP	JPY	105 455	2 053 175,93	0,81
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LT	JPY	42 395	1 269 226,90	0,51
NTT DATA GROUP CORP	JPY	66 530	1 104 418,47	0,44
TIS INC	JPY	17 803	455 619,18	0,18
Sociétés commerciales et de distribution			1 255 581,38	0,50
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	81 355	1 255 581,38	0,50
Sociétés d'investissement immobilier (SII)			555 298,05	0,22

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VICINITY CENTRES	AUD	437 537	555 298,05	0,22
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			1 518 888,35	0,60
GPT GROUP	AUD	283 710	713 591,74	0,28
STOCKLAND	AUD	284 886	805 296,61	0,32
Soins et autres services médicaux			818 444,14	0,33
SONIC HEALTHCARE LTD	AUD	55 075	818 444,14	0,33
Textiles, habillement et produits de luxe			799 152,81	0,32
ASICS CORP	JPY	41 046	799 152,81	0,32
Transport maritime			2 312 349,41	0,92
KAWASAKI KISEN KAISHA LTD	JPY	28 542	357 541,08	0,14
MITSUI OSK LINES	JPY	23 151	743 546,37	0,30
NIPPON YUSEN KK	JPY	39 760	1 211 261,96	0,48
Transport routier et ferroviaire			1 052 888,01	0,42
MTR CORP	HKD	233 813	708 035,27	0,28
WEST JAPAN RAILWAY CO	JPY	19 100	344 852,74	0,14
TITRES D'OPC			53 092,45	0,02
OPCVM			53 092,45	0,02
Gestion collective			53 092,45	0,02
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	5	53 092,45	0,02
TITRES FINANCIERS MIS EN DÉPOSIT			3 238 963,64	1,29
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 238 963,64	1,29
Automobiles			3 238 963,64	1,29
TOYOTA MOTOR CORP	JPY	200 000	3 238 963,64	1,29
Total			248 245 219,29	98,87

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
RY EURJPY 0625	-127	0,00	-48 043,54	-15 887 466,44
Sous-total 1.		0,00	-48 043,54	-15 887 466,44
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	-48 043,54	-15 887 466,44

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	248 245 219,29
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	-48 043,54
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	3 950 882,44
Autres passifs (-)	-1 061 266,82
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	251 086 791,37

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE C	EUR	318 691,91815	32,93
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE D	EUR	1 471 691,52868	25,47
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE E	EUR	18,09449	14 072,71
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP	EUR	1,00000	132,60
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE M	EUR	5 375,95398	13 223,56
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	EUR	28 512,00000	4 620,95

Rapport annuel

au 28 mars 2024

exercice N-1

BILAN ACTIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	315 286 687,59	258 584 569,73
Actions et valeurs assimilées	314 900 031,15	258 584 569,73
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	314 900 031,15	258 584 569,73
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	386 656,44	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	386 656,44	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	2 083 938,57	6 857 646,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 083 938,57	6 857 646,31
COMPTES FINANCIERS	551 484,37	112 084,69
Liquidités	551 484,37	112 084,69
TOTAL DE L'ACTIF	317 922 110,53	265 554 300,73

BILAN PASSIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	312 675 454,88	258 067 964,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	134 532,15	183 397,55
Report à nouveau (a)	7 082,16	6 487,41
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 902 084,50	128 785,83
Résultat de l'exercice (a,b)	6 386 116,21	2 117 676,47
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	317 301 100,90	260 504 311,41
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	386 656,44	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	386 656,44	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	386 656,44	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	139 571,29	4 951 380,03
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	139 571,29	4 951 380,03
COMPTES FINANCIERS	94 781,90	98 609,29
Concours bancaires courants	94 781,90	98 609,29
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	317 922 110,53	265 554 300,73

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
RY EURJPY 0624	19 806 353,65	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	34 339,86	5 212,98
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 369 305,52	2 454 377,86
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	7 403 645,38	2 459 590,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	13 333,82	1 195,34
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	13 333,82	1 195,34
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	7 390 311,56	2 458 395,50
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 350 129,73	333 175,53
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 040 181,83	2 125 219,97
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	345 934,38	-7 543,50
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	6 386 116,21	2 117 676,47

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation de l'actif reposent, y compris les garanties financières, sur des méthodes d'évaluation et sur des modalités pratiques qui sont précisées dans l'annexe aux comptes annuels et dans le prospectus.

Règles d'évaluation des actifs

Le FCP est conforme aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC.

La devise de comptabilité est l'EURO.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

- Les instruments financiers cotés sont évalués à la valeur boursière, coupons courus inclus (cours clôture jour). Toutefois, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la

Société de Gestion.

- Les OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres :
 - o pour les prêts de titres, la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
 - o pour les emprunts de titres, les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
 - o pour les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation en annexe du rapport annuel de la liste des titres reçus et de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
 - o Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir. Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.
- Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées à la valeur de marché selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats sur marchés à terme sont valorisés au cours de compensation.
- Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisées dans le cadre de cet OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Méthode de comptabilisation

Tous les instruments financiers qui composent le portefeuille sont comptabilisés au coût historique, frais exclus.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du revenu encaissé.

Frais de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème			
			Part C, D et E	Part GP	Part M	Part MH
1.	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1,80 % TTC maximum	1,40 % TTC maximum	1,50 % TTC maximum	1,00 % TTC maximum
2.	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif			
3.	Commissions de mouvement Société de gestion	Transaction / Opération	Néant			
4.	Commission de surperformance	Actif net	Néant			

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus:

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

La Société de Gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au FCP s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0.03 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

Le résultat:

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts C	Capitalisation	Capitalisation
Parts D	Distribution et/ou Report. possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Parts E	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts GP, M et MH	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	260 504 311,41	249 193 249,60
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	101 618 547,54	41 556 271,71
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-83 153 173,00	-36 566 901,37
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	19 911 063,92	2 387 297,65
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 935 190,22	-1 019 019,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 595 055,92	0,00
Frais de transactions	-154 750,68	-24 859,64
Différences de change	-19 988 238,91	-6 505 066,39
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	42 694 177,89	9 358 119,66
Différence d'estimation exercice N	59 478 788,24	16 784 610,35
Différence d'estimation exercice N-1	-16 784 610,35	-7 426 490,69
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-386 656,44	0,00
Différence d'estimation exercice N	-386 656,44	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-50 823,30	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-203 293,22	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 040 181,83	2 125 219,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	317 301 100,90	260 504 311,41

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	19 806 353,65	6,24
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	19 806 353,65	6,24
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	551 484,37	0,17
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 781,90	0,03
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	551 484,37	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	94 781,90	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2 AUD		Devise 3 SGD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	217 416 527,10	68,52	65 261 562,19	20,57	15 828 800,49	4,99	16 393 141,37	5,17
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 851 634,49	0,58	189 980,60	0,06	0,00	0,00	39 206,26	0,01
Comptes financiers	82 565,09	0,03	394 365,36	0,12	26 880,13	0,01	47 673,79	0,02
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 885,89	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	19 806 353,65	6,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES	
Souscriptions à recevoir	3 117,22
Coupons et dividendes en espèces	2 080 821,35
TOTAL DES CRÉANCES	2 083 938,57
DETTES	
Rachats à payer	9 810,64
Frais de gestion fixe	116 528,72
Autres dettes	13 231,93
TOTAL DES DETTES	139 571,29
TOTAL DETTES ET CRÉANCES	1 944 367,28

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE C		
Parts souscrites durant l'exercice	27 903,73863	839 891,17
Parts rachetées durant l'exercice	-23 101,68537	-699 463,03
Solde net des souscriptions/rachats	4 802,05326	140 428,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	295 204,64909	
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE D		
Parts souscrites durant l'exercice	66 004,37027	1 541 739,02
Parts rachetées durant l'exercice	-251 550,46110	-5 856 135,44
Solde net des souscriptions/rachats	-185 546,09083	-4 314 396,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 568 110,85368	
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE E		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18,09449	
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE M		
Parts souscrites durant l'exercice	8 266,20956	98 128 675,36
Parts rachetées durant l'exercice	-3 294,85570	-38 588 843,89
Solde net des souscriptions/rachats	4 971,35386	59 539 831,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 704,62871	
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH		
Parts souscrites durant l'exercice	273,00000	1 108 241,99
Parts rachetées durant l'exercice	-9 301,00000	-38 008 730,64
Solde net des souscriptions/rachats	-9 028,00000	-36 900 488,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	33 940,00000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	139 003,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,01
Frais de recherche	1 502,50
Pourcentage de frais de recherche	0,02
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	613 976,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,04
Frais de recherche	6 627,22
Pourcentage de frais de recherche	0,02
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 197,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	39,45
Pourcentage de frais de recherche	0,02
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	263 558,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	-0,05
Frais de recherche	11 407,93
Pourcentage de frais de recherche	0,02
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	283 760,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	27 055,91
Pourcentage de frais de recherche	0,02

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés:

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	4 657 007,60
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	7 082,16	6 487,41
Résultat	6 386 116,21	2 117 676,47
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	6 393 198,37	2 124 163,88
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	98 160,42	44 748,46
Total	98 160,42	44 748,46
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE D		
Affectation		
Distribution	266 578,85	210 438,83
Report à nouveau de l'exercice	146 876,34	7 920,18
Capitalisation	0,00	0,00
Total	413 455,19	218 359,01
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 568 110,85368	1 753 656,94451
Distribution unitaire	0,17	0,12
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	63 182,83	52 786,06
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 020,04	1 298,27
Total	3 020,04	1 298,27
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2,61	0,93
Total	2,61	0,93
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 363 922,34	352 969,33
Total	2 363 922,34	352 969,33
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 514 637,77	1 506 787,88
Total	3 514 637,77	

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	134 532,15	183 397,55
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 902 084,50	128 785,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 767 552,35	312 183,38
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-58 424,08	4 153,11
Total	-58 424,08	4 153,11
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE D		
Affectation		
Distribution	0,00	52 609,71
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	150 450,63
Capitalisation	-107 656,27	0,00
Total	-107 656,27	203 060,34
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 568 110,85368	1 753 656,94451
Distribution unitaire	0,00	0,03
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 525,48	110,17
Total	-1 525,48	110,17
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-0,75	0,06
Total	-0,75	0,06
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-678 596,95	20 950,80
Total	-678 596,95	20 950,80
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-921 348,82	83 908,90
Total	-921 348,82	83 908,90

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net Global en EUR	163 130 468,51	178 296 497,28	249 193 249,60	260 504 311,41	317 301 100,90
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	7 548 240,40	8 408 191,97	9 683 689,09
Nombre de titres	0,00	0,00	266 678,26362	290 402,59583	295 204,64909
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	28,30	28,95	32,80
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,13	0,01	-0,19
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,15	0,33
Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE D en EUR					
Actif net	0,00	0,00	39 801 038,88	39 810 467,77	40 071 971,15
Nombre de titres	0,00	0,00	1 793 432,67942	1 753 656,94451	1 568 110,85368
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	22,19	22,70	25,55
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,00	0,08	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,10	0,00	-0,06
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,12	0,17
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00 (*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE E en EUR					
Actif net	0,00	0,00	217 889,76	222 995,33	253 146,05
Nombre de titres	0,00	0,00	18,09449	18,09449	18,09449
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	12 041,77	12 323,93	13 990,22
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	56,73	6,08	-84,30
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	4,14	71,74	166,90
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP en EUR					
Actif net	0,00	0,00	111,08	113,92	130,51
Nombre de titres	0,00	0,00	1,00000	1,00000	1,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	111,08	113,92	130,51
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,53	0,06	-0,75
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,12	0,93	2,61
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE M en EUR					
Actif net	26 275 088,83	30 623 114,62	49 108 104,31	42 376 004,96	113 283 060,79
Nombre de titres	2 406,00000	2 535,00000	4 438,80251	3 733,27485	8 704,62871
Valeur liquidative unitaire	10 920,65	12 080,12	11 063,36	11 350,89	13 014,11
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-557,09	683,18	81,80	5,61	-77,95
Capitalisation unitaire sur résultat	188,92	213,63	279,61	94,54	271,57
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH en EUR					
Actif net	136 855 379,68	147 673 382,66	152 517 865,17	169 686 537,46	154 009 103,31
Nombre de titres	36 195,00000	35 233,00000	39 646,00000	42 968,00000	33 940,00000
Valeur liquidative unitaire	3 781,05	4 191,33	3 846,99	3 949,13	4 537,68
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-192,53	236,60	28,43	1,95	-27,14
Capitalisation unitaire sur résultat	72,86	82,99	105,80	35,06	103,55

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12 INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AUSTRALIE				
AMPOL LTD	AUD	40 076	963 257,14	0,31
ASX LIMITED	AUD	20 445	820 294,72	0,26
AUST AND NZ BANKING GROUP	AUD	212 492	3 773 756,26	1,19
AUST PIPELINE	AUD	189 040	960 359,06	0,30
BHP STEEL	AUD	69 415	1 000 059,05	0,32
BRAMBLES LTD	AUD	130 022	1 268 449,85	0,40
COCHLEAR LIMITED	AUD	4 968	1 012 896,41	0,32
COLES GROUP LTD	AUD	128 484	1 314 759,71	0,41
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	AUD	104 575	7 601 894,05	2,40
CSL LTD	AUD	29 361	5 106 538,48	1,61
ENDEAVOUR GROUP LTD/AUSTRALI	AUD	196 825	655 112,36	0,21
FORTESCUE METALS GROUP	AUD	134 825	2 093 087,98	0,66
GOODMAN GRP UNIT	AUD	122 191	2 495 561,76	0,79
INSURANCE AUSTRALIA GROUP LTD	AUD	186 491	720 977,62	0,23
MACQUARIE GROUP	AUD	25 849	3 118 212,75	0,98
MEDIBANK PRIVATE LTD	AUD	272 663	619 295,59	0,20
MINERAL RESOURCES	AUD	26 551	1 136 651,29	0,36
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD	AUD	211 687	4 429 513,23	1,39
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	AUD	136 876	1 196 409,27	0,37
PILBARA MINERALS LTD	AUD	352 560	815 672,35	0,26
QBE INSURANCE GROUP	AUD	115 400	1 263 826,75	0,40
RIO TINTO LIMITED EX CRA LTD	AUD	29 721	2 186 009,22	0,69
SCENTRE GROUP	AUD	583 258	1 194 384,98	0,37
SEEK LTD	AUD	38 628	584 512,61	0,18
SONIC HEALTHCARE LTD	AUD	52 774	937 559,78	0,29
SOUTH32 LTD	AUD	603 572	1 093 790,81	0,35
STOCKLAND	AUD	316 224	926 446,83	0,29
SUNCORP METWAY LTD	AUD	70 057	693 185,33	0,22
TELSTRA CORP LIMITED	AUD	487 133	1 135 844,26	0,36
TRANSURBAN GROUP	AUD	253 566	2 040 230,22	0,64
TREASURY WINE ESTATES	AUD	80 614	606 266,76	0,19
WESFARMERS LTD	AUD	80 886	3 342 053,46	1,05
WESTPAC BKG CORP	AUD	244 041	3 847 576,25	1,21
WISETECH GLOBAL LTD	AUD	10 997	624 101,09	0,20
WOOLWORTHS	AUD	94 282	1 889 114,10	0,59
TOTAL AUSTRALIE			63 467 661,38	20,00
HONG-KONG				
AIA GROUP	HKD	748 465	4 653 250,88	1,47
HANG SENG BANK LTD	HKD	99 316	1 006 372,68	0,32
HENDERSON LAND DEVELOPMENT	HKD	310 970	820 418,81	0,26
HKG EXCHANGES AND CLEARING	HKD	91 263	2 459 578,64	0,78
HKT LTD	HKD	701 971	758 232,16	0,24
MTR CORP	HKD	278 543	850 206,08	0,26
SUN HUNG KAI PROPERTIES LTD	HKD	152 964	1 365 402,61	0,43
TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD	HKD	114 998	1 443 503,77	0,45
THE LINK REIT	HKD	261 601	1 041 445,91	0,33
TOTAL HONG-KONG			14 398 411,54	4,54

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
JAMES HARDIE INDUSTRIES-CDI	AUD	26 662	992 265,44	0,31
TOTAL IRLANDE			992 265,44	0,31
JAPON				
ADVANTEST	JPY	43 618	1 786 588,34	0,56
AEON	JPY	68 694	1 506 242,76	0,47
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	45 433	1 565 460,91	0,49
ANA HD	JPY	41 340	799 218,86	0,25
ASAHI GROUP HOLDINGS	JPY	24 793	840 931,21	0,26
ASAHI INTECC CO LTD	JPY	23 787	384 486,11	0,12
ASAHI KASEI CORP	JPY	172 821	1 170 448,48	0,37
ASTELLAS PHARMA	JPY	44 715	444 544,01	0,14
AZBIL CORP.	JPY	29 831	760 865,47	0,24
BRIDGESTONE CORP JPY50	JPY	18 031	738 106,47	0,24
BROTHER SALES LTD EX BROTHER INDUSTRIES	JPY	54 369	931 027,29	0,30
CANON INC JPY50	JPY	48 108	1 324 751,69	0,42
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	JPY	18 690	429 022,73	0,13
CHIBA BANK JPY50	JPY	118 109	908 655,28	0,29
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	29 537	1 041 955,54	0,33
DAI-ICHI LIFE INSURANCE	JPY	81 204	1 912 697,63	0,60
DAIICHI SANKYO	JPY	112 122	3 291 237,68	1,04
DAIKIN INDUSTRIES	JPY	20 565	2 593 073,77	0,81
DAI NIPPON PRINTNG JPY50	JPY	35 545	1 005 117,02	0,32
DAINIPPON SCREEN MFG CO LTD	JPY	6 179	736 780,63	0,23
DAIWA HOUSE INDS	JPY	15 511	425 798,41	0,14
DAIWA SECURITIES GROUP INCY50	JPY	75 916	532 262,78	0,17
DENSO CORP	JPY	143 888	2 539 677,44	0,80
DENTSU GROUP INC	JPY	36 384	932 679,93	0,30
DISCO	JPY	3 568	1 204 740,21	0,38
EAST JAPAN RAILWAY	JPY	22 977	407 591,02	0,13
FANUC	JPY	63 834	1 648 058,70	0,52
FAST RETAILING	JPY	10 452	2 986 877,66	0,94
FUJI ELECTRIC	JPY	18 814	1 162 547,43	0,37
FUJIFILM HOLDING	JPY	99 120	2 054 531,77	0,65
FUJI HEAVY INDUSTRIES	JPY	20 348	426 498,25	0,13
FUJITSU JPY50	JPY	149 000	2 203 742,86	0,69
HANKYU CORP	JPY	16 783	444 801,47	0,14
HITACHI CONSTRUCTION MACHINERY	JPY	31 240	869 239,89	0,27
HITACHI JPY50	JPY	62 984	5 300 282,28	1,67
HONDA MOTOR CO JPY50	JPY	290 953	3 317 114,05	1,04
HOYA PENTAX	JPY	26 246	3 024 383,89	0,96
INPEX - SHS	JPY	16 645	234 166,83	0,07
JAPAN POST BANK COLTD	JPY	152 783	1 518 925,82	0,48
JAPAN POST HOLDING CO LTD	JPY	52 416	488 235,49	0,15
JAPAN REAL ESTATE INVESTMENT	JPY	270	890 349,86	0,28
JAPAN RETAIL FUND INVESTMENT	JPY	1 551	894 811,71	0,28
JFE HOLDINGS INC	JPY	76 114	1 163 461,63	0,37
JSR CORP	JPY	36 040	954 730,61	0,30
KAJIMA CORP	JPY	63 557	1 203 461,52	0,37
KAO CORP	JPY	45 737	1 582 651,31	0,50
KAWASAKI KISEN KAISHA LTD	JPY	39 849	495 514,25	0,15
KDDI CORP	JPY	66 254	1 811 062,49	0,57

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KEYENCE CORP	JPY	10 028	4 300 099,97	1,36
KIRIN HOLDINGS CO. LTD	JPY	31 651	407 031,78	0,13
KOBE BUSSAN CO LTD	JPY	29 139	661 032,08	0,20
KOMATSU JPY50	JPY	79 035	2 158 015,26	0,68
KUBOTA CORP	JPY	106 659	1 544 230,71	0,48
KYOCERA CORP	JPY	31 320	385 817,17	0,13
LASERTEC	JPY	2 034	534 219,83	0,17
MATSUMOTOKIYOSHI HLDGS.CO.LTD	JPY	58 845	872 850,62	0,27
MAZDA MOTOR CORP	JPY	60 136	648 075,12	0,21
MEIJI HOLDINGS CO LTD	JPY	43 938	887 079,19	0,28
MINEBEA MITSUMI	JPY	50 348	908 991,03	0,29
MITSUBISHI CHEMICAL HOLDING	JPY	195 475	1 099 402,32	0,35
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	159 488	2 460 340,14	0,77
MITSUBISHI ESTATE JPY50	JPY	31 945	536 479,84	0,17
MITSUBISHI HVY IND JPY50	JPY	278 820	2 328 438,34	0,73
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	JPY	727 320	6 830 336,13	2,15
mitsui chemicals	JPY	35 216	953 585,42	0,30
MITSUI FUDOSAN CO JPY50	JPY	81 216	806 681,42	0,26
MITSUI OSK LINES	JPY	32 487	916 657,45	0,29
MIZUHO FIN GROUP INC	JPY	180 603	3 301 518,39	1,04
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDINGS	JPY	74 790	1 219 178,86	0,39
MURATA MFG CO	JPY	111 261	1 929 423,61	0,61
NEC CORP JPY50	JPY	25 652	1 728 677,18	0,55
NEC ELECTRONICS CORP	JPY	93 551	1 536 169,41	0,48
NIDEC CORPORATION	JPY	20 129	766 478,45	0,24
NINTENDO CO LTD	JPY	49 751	2 513 838,93	0,79
NIPPON BUILDING FUND OF JAPAN INC	JPY	269	995 670,92	0,32
NIPPON EXPRESS HOLDINGS CO L	JPY	16 899	797 016,33	0,25
NIPPON PROLOGIS REIT INC	JPY	544	897 277,87	0,28
NIPPON TEL&TEL CP JPY50000	JPY	2 342 402	2 579 539,02	0,81
NIPPON YUSEN KK	JPY	48 227	1 224 465,38	0,38
NITORI HOLDINGS	JPY	3 191	445 502,98	0,14
NITTO DENKO CORP	JPY	16 171	1 362 814,20	0,43
NOMURA HOLDINGS INC	JPY	80 968	477 626,82	0,15
NOMURA REAL ESTATE MASTER FUND	JPY	923	844 775,79	0,27
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LTD	JPY	47 619	1 240 201,03	0,39
NTT DATA CORP	JPY	82 911	1 214 605,27	0,38
OBAYASHI CORP	JPY	112 505	1 234 472,37	0,39
OLYMPUS CORP	JPY	97 991	1 303 028,76	0,41
OMRON CORP	JPY	28 258	932 179,34	0,30
ORIENTAL LAND CO	JPY	65 667	1 943 262,32	0,62
ORIX CORP	JPY	35 465	715 580,97	0,22
OSAKA SECURITIES EXCHANGE	JPY	17 402	434 910,00	0,13
OTSUKA	JPY	27 390	536 396,42	0,17
OTSUKA HOLDINGS CO.	JPY	11 982	459 699,77	0,15
PANASONIC HOLDINGS	JPY	174 613	1 536 719,52	0,48
RAKUTEN GROUP	JPY	120 373	630 392,47	0,20
RECRUIT HOLDINGS COLTD	JPY	102 867	4 171 884,34	1,32
RESONA HOLDINGS	JPY	253 304	1 444 328,99	0,45
RICOH CO LTD	JPY	115 430	947 365,44	0,30
ROHM COMPANY LTD	JPY	58 179	859 768,37	0,28
SECOM CO	JPY	21 542	1 444 457,41	0,46

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SEIKA CORP	JPY	59 724	962 803,53	0,31
SEKISUI CHEMICAL	JPY	69 704	941 596,72	0,30
SEKISUI HOUSE	JPY	65 945	1 385 448,32	0,44
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	72 761	852 240,56	0,27
SHIMIZU CORP	JPY	145 036	864 700,73	0,27
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	92 670	3 745 293,87	1,18
SHIONOGI & CO LTD	JPY	9 745	461 039,38	0,14
SHISEIDO CO	JPY	21 657	547 213,14	0,18
SMC CORP	JPY	2 149	1 116 752,26	0,35
SOFTBANK CORP	JPY	222 681	2 644 337,39	0,83
SOFTBANK GROUP CORP	JPY	62 209	3 410 879,11	1,07
SOMP JP NIPNKO	JPY	82 344	1 591 941,88	0,51
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	82 502	6 526 362,14	2,06
SUMCO CORPORATION	JPY	43 453	633 109,05	0,20
SUMITOMO METAL MNG JPY50	JPY	32 230	883 969,36	0,28
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	65 515	3 540 038,40	1,11
SUMITOMO MITSUI TRUST HOLDINGS	JPY	73 516	1 465 349,15	0,46
SUMITOMO REALTY & DEVELOPMENT CO LTD	JPY	25 845	887 997,62	0,28
SUZUKI MOTOR CORP	JPY	41 288	434 723,27	0,13
SYSMEX CORP	JPY	68 334	1 123 552,79	0,36
T&D HOLDINGS INC	JPY	56 199	903 054,92	0,29
TAISEI CORP JPY50	JPY	31 298	1 053 717,68	0,33
TAKEDA CHEM INDS JPY50	JPY	117 002	3 008 575,00	0,94
TDK CORP JPY50	JPY	36 115	1 633 269,09	0,52
TERUMO CORP JPY50	JPY	115 764	1 954 393,86	0,62
TIS INC	JPY	39 420	779 946,48	0,25
TOKIO MARINE HOLDINGS	JPY	82 284	2 378 621,69	0,75
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	30 856	7 411 363,05	2,33
TOPPAN INC	JPY	42 272	976 546,55	0,30
TOTO LTD	JPY	34 762	900 884,00	0,28
TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	12 356	1 187 956,26	0,38
TOYOTA MOTOR	JPY	415 783	9 681 522,95	3,06
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	23 684	1 496 799,19	0,47
UNI-CHARM CORP	JPY	43 899	1 294 254,61	0,40
USS	JPY	103 998	795 004,18	0,25
YAHOO JAPAN CORP	JPY	289 585	677 665,96	0,21
YAMAHA CORP	JPY	40 262	801 778,68	0,25
YAMAHA MOTOR CO	JPY	127 580	1 084 549,34	0,34
YAMATO TRANSPORT	JPY	59 594	793 358,71	0,25
YASKAWA ELETRIC CORPORATION	JPY	28 627	1 121 593,10	0,36
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	JPY	47 408	1 007 313,34	0,32
TOTAL JAPON			212 759 519,50	67,06
NOUVELLE-ZELANDE				
AUCKLAND INTL AIRPORT LTD	NZD	149 365	690 757,80	0,22
FISHER & PAYKEL HEALTHCARE CORPORATION	NZD	51 277	728 451,19	0,23
MERIDIAN ENERGY LTD	NZD	175 826	575 520,84	0,18
XERO LTD	AUD	9 954	801 635,37	0,25
TOTAL NOUVELLE-ZELANDE			2 796 365,20	0,88

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SINGAPOUR				
CAPITALAND ASCENDAS REIT	SGD	523 298	994 501,36	0,31
CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI	SGD	448 321	824 328,69	0,26
CAPITAMALL TRUST	SGD	729 465	990 937,33	0,31
CITY DEVELOPMENTS LTD	SGD	167 020	670 348,87	0,21
DBS GROUP HOLDINGS LTD LOCAL	SGD	124 393	3 074 940,68	0,97
KEPPEL CORP. LTD	SGD	132 314	666 313,17	0,21
MAPLETREE COMMERCIAL TRUST	SGD	740 050	649 901,55	0,20
MAPLETREE LOGISTICS TRUST MANAGEMENT LTD	SGD	679 813	680 955,70	0,21
OVS CHIN BANKING NEW	SGD	259 263	2 399 545,72	0,76
SINGAPORE AIRLINES LTD	SGD	132 831	583 251,62	0,19
SINGAPORE EXCHANGE LTD	SGD	92 673	585 584,25	0,19
SINGAPORE TECHNOLOGIES ENGINEERING	SGD	199 556	550 386,00	0,17
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS	SGD	671 509	1 165 598,28	0,37
UNITED OVS BANK	SGD	99 070	1 992 207,27	0,63
TOTAL SINGAPOUR			15 828 800,49	4,99
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			310 243 023,55	97,78
TOTAL Actions et valeurs assimilées			310 243 023,55	97,78
Titres mis en dépôt				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
TOYOTA MOTOR	JPY	200 000	4 657 007,60	1,47
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 657 007,60	1,47
TOTAL Titres mis en dépôt			4 657 007,60	1,46
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
RY EURJPY 0624	JPY	-160	-386 656,44	-0,12
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-386 656,44	-0,12
TOTAL Engagements à terme fermes			-386 656,44	-0,12
TOTAL Instruments financier à terme			-386 656,44	-0,12
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	JPY	63 200 000	386 656,44	0,12
TOTAL Appel de marge			386 656,44	0,12
Créances			2 083 938,57	0,66
Dettes			-139 571,29	-0,04
Comptes financiers			456 702,47	0,14
Actif net			317 301 100,90	100,00
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE E	EUR	18,09449	13 990,22	
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	EUR	33 940,00000	4 537,68	
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE D	EUR	1 568 110,85368	25,55	
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE GP	EUR	1,00000	130,51	
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE C	EUR	295 204,64909	32,80	
Parts LBPAM ISR ACTIONS ASIE M	EUR	8 704,62871	13 014,11	

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part LBPAM ISR ACTIONS ASIE D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	266 578,85	EUR	0,17	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	266 578,85	EUR	0,17	EUR

ANNEXE SFDR

Dénomination du produit : LBPAM ISR ACTIONS ASIE (ci-après, le “Produit Financier”)

Identifiant d’entité juridique: 969500ULQ2PRNLYGLE79

LBP AM (ci-après, la « Société de Gestion »)

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce Produit Financier a-t-il un objectif d’investissement durable ?



OUI



NON

☐ Il réalisera un minimum d’investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%

☐ Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l’UE

☐ Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l’UE

☐ Il réalisera un minimum d’investissements durables ayant un objectif social : ____%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu’il n’ait pas eu d’objectif l’investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30% d’investissement durables

☐ Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l’UE

☒ Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l’UE

☒ Ayant un objectif social

☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d’investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu’il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l’UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n’établit pas de liste d’activités économiques durable sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La démarche ISR de la gestion du Produit Financier visait à identifier et sélectionner les émetteurs qui :

- Proposaient des innovations, des solutions aux principaux enjeux : démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique...
- Anticipaient l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de la philosophie ISR de la Société de Gestion.

Cette analyse a reposé sur la philosophie GREaT, propre à la Société de Gestion, et articulée autour des 4 piliers suivants :

- **G**ouvernance responsable
- **G**estion durable des **R**essources
- **T**ransition **É**nergétique
- **D**éveloppement des **T**erritoires

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de sa liquidité, le Produit Financier pouvait investir dans des OPC ayant obtenu le label ISR français¹.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Indicateur	Contrainte associée
Méthodologie d'analyse ESG GREaT	Rappel de l'indicateur : La note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT (telle que décrite dans le document précontractuel) devait être meilleure que la « Note Moyenne Améliorée » de son Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) suivants : [(MSCI Pacific dividendes nets réinvestis (en euro))] et faisant l'objet d'une analyse ESG²). La Note Moyenne Améliorée correspond à la note moyenne de l'Univers d'Analyse obtenue après élimination de 25% des valeurs (comprenant les filtres suivants : liste d'exclusions de la Société de Gestion, exclusions du label ISR français et note ESG GREaT³). Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.

¹ Ou un label reconnu équivalent par le comité du label ISR français.

² Correspond aux émetteurs faisant l'objet d'une notation GREaT ou identifiés sur une liste d'exclusion.

³ Le filtre de la note ESG consiste à exclure les émetteurs les plus mal notés.

	A titre d'exemple, le score obtenu au 31/03/2025 était le suivant : <table><tr><td>Indicateur</td><td>Score du portefeuille*</td><td>Score cible*</td></tr><tr><td>Score Great Moyen</td><td>7.37</td><td>7.3</td></tr></table> Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*	Score Great Moyen	7.37	7.3			
Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*								
Score Great Moyen	7.37	7.3								
Indicateurs Clés de Performance	Le Produit Financier visait à obtenir une note meilleure que celle de son Indice de référence sur les indicateurs spécifiques suivants : - Trajectoire Net Zero : Part des entreprises dont les objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi. - Manque de diligence raisonnable : Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme. Ces contraintes font l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous. A titre d'exemple, le score obtenu au 31/03/2025 est le suivant : <table><tr><td>Indicateur</td><td>Score du portefeuille</td><td>Score cible</td></tr><tr><td>Trajectoire Net Zero</td><td>47.51 %</td><td>39.78 %</td></tr><tr><td>Manque de diligence raisonnable</td><td>10.83 % AUM</td><td>12.87 % AUM</td></tr></table>	Indicateur	Score du portefeuille	Score cible	Trajectoire Net Zero	47.51 %	39.78 %	Manque de diligence raisonnable	10.83 % AUM	12.87 % AUM
Indicateur	Score du portefeuille	Score cible								
Trajectoire Net Zero	47.51 %	39.78 %								
Manque de diligence raisonnable	10.83 % AUM	12.87 % AUM								
Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social	L'actif net du Produit Financier visait un investissement à hauteur de 30% minimum dans des Investissements Durables sur le plan environnemental ou social, tels que définis dans l'annexe SFDR au prospectus. Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.									

	A titre d'exemple, au 31/03/2025, le produit financier était investi à hauteur de 55,91% de son actif net dans des titres durables selon la méthodologie définie par la Société de Gestion.
--	---

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Méthodologie d'analyse ESG GREaT

La méthodologie d'analyse propriétaire GREaT, permettant de noter les émetteurs des titres investis par le Produit Financier, peut être utilisée pour appliquer deux stratégies de sélection ESG distinctes :

- Approche en exclusion : Au moins 25%⁴ des titres de l'Univers d'Analyse sont exclus du portefeuille sur la base de l'analyse ESG (exclusions et note ESG GREaT). Pour cette approche, le score limite correspond à la note limite des titres pouvant être investis par le Produit Financier⁵ et le taux d'exclusion précise le taux d'exclusion effectif constaté à la date de clôture de la période considérée.
- Approche en amélioration de note : la note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse après exclusion des 25%⁶ des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion). Pour cette approche, la note portefeuille correspond à la note ESG moyenne du portefeuille et le score cible correspond à la note de l'univers retraité des 25% des émetteurs les plus mal notés⁷.

Le Produit Financier peut changer de stratégie de sélection lorsque cela est jugé pertinent au regard des spécificités, pouvant varier dans le temps, de son univers d'analyse ainsi que de sa stratégie de gestion. La méthodologie appliquée à date de clôture des périodes précédentes est indiquée à la première ligne du tableau.

	2024	2023
Méthodologie	<i>Note Moyenne</i>	<i>Note Moyenne</i>
Score limite/ Score cible	7.06	7.07
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	7.11	7.24

⁴ Pour les fonds disposant du label ISR français, le taux de retraitement appliqué était de 20% jusqu'au 1^{er} janvier 2025, de 25% entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et 30% à partir du 1^{er} janvier 2026.

⁵ 10 correspond à la meilleure note et 1 à la plus mauvaise. Ainsi, si la note limite indiquée est 7, aucun titre avec une note inférieure ou égale à 7 ne peut être investie par le portefeuille.

⁶ Pour les fonds disposant du label ISR français, le taux de retraitement appliqué était de 20% jusqu'au 1^{er} janvier 2025, de 25% entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et 30% à partir du 1^{er} janvier 2026.

⁷ 1 correspond à la meilleure note et 10 à la plus mauvaise.

Indicateurs Clés de Performance

Les indicateurs clés de performance utilisés par le Produit Financier peuvent évoluer pour différentes raisons et notamment lorsque des indicateurs plus pertinents deviennent disponibles ou que cela est exigé par la réglementation française ou européenne.

L'indicateur utilisé à la date de clôture de la période considérée est indiqué à la première ligne du tableau.

Indicateur 1

	2024	2023
Indicateur	<i>Empreinte carbone</i>	<i>Empreinte carbone</i>
Description indicateur	<i>Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre les émissions de scope 1 et 2.</i>	<i>Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre les émissions de scope 1 et 2.</i>
Produit financier	<i>57.12 tCO2/M€ investi</i>	<i>65 tCO2</i>
Valeur comparable	<i>69.08 tCO2/M€ investi</i>	<i>71.58 tCO2</i>

Indicateur 2

	2024	2023
Indicateur	<i>Droits Humains</i>	<i>Droits Humains</i>
Description indicateur	<i>L'indicateur mesure la part des investissements dans des entreprises signataires du Pacte Mondial</i>	<i>L'indicateur mesure la part des investissements dans des entreprises signataires du Pacte Mondial</i>

	<i>des Nations Unies.</i>	<i>des Nations Unies.</i>
Produit financier	25.7 %	26.64 %
Valeur Comparable	23.88 %	24.14 %

Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social

	2024	2023
Poids des investissements durables	53,63%	41,52%

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Sur la **thématique environnementale**, les 6 objectifs de la Taxonomie européenne étaient considérés, à savoir :

- L'atténuation du changement climatique ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- L'utilisation durable et la protection des ressources marines ;
- La transition vers une économie circulaire ;
- La prévention et la réduction de la pollution ;
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

A noter que la méthodologie appliquée par la Société de Gestion ne permettait pas de mesurer la contribution des investissements selon la définition de la Taxonomie européenne (i.e. l'alignement taxonomique des investissements). La contribution des investissements aux objectifs environnementaux au sens de l'article 2(17) du Règlement (EU) 2019/2088 (« Règlement SFDR ») était mesurée au moyen d'indicateurs propres au Groupe LBP AM et précisés ci-après.

Sur la **thématique sociale**, les objectifs considérés étaient :

- Le respect et la promotion des Droits humains⁸, notamment la promotion de conditions de travail justes et favorables et l'intégration sociale par le travail, la protection et la promotion des droits des communautés locales ;
- Le développement des territoires et des communautés, à travers les relations avec les parties prenantes extérieures à l'entreprise et la gestion responsable des chaînes de valeur, et afin d'adresser les enjeux de développement socio-économique, de

⁸ Les Droits humains sont définis comme les normes inaliénables de traitement auxquelles toute personne a droit, indépendamment de son sexe, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur, de sa religion, de sa langue, de son handicap, de son orientation ou genre sexuel ou de tout autre état.

lutte contre les fractures sociales et territoriales, de soutien aux acteurs locaux et d'accès à l'éducation ;

- Améliorer l'accès à la santé et aux soins essentiels dans le monde en adressant les enjeux de la disponibilité, l'accessibilité géographique, l'accessibilité financière et l'acceptabilité des traitements,

Cette stratégie généraliste n'impliquait pas que tout investissement durable réponde à l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux précités, mais que les investissements durables devaient répondre à au moins un de ces enjeux, tout en ne nuisant pas de manière significative aux autres.

La contribution à un des objectifs environnementaux et sociaux précités était évaluée à partir de différentes sources, dont notamment :

Pour l'ensemble des objectifs **environnementaux** et **sociaux** :

- Le score « GREaT », méthodologie d'analyse quantitative propriétaire, qui permet de couvrir l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux⁹ ;
- Le score « ODD », analyse qualitative propriétaire qui évalue les produits, services et pratiques des entreprises en vue de mesurer leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) ;

Sur les objectifs spécifiques du **climat** et de la **biodiversité** :

- L'engagement de l'émetteur sur une trajectoire de décarbonation de ses activités compatible avec les objectifs des accords de Paris, selon des critères définis par la Société de Gestion ;
- Le score « Greenfin », indicateur quantitatif mesurant l'exposition du modèle d'affaire de l'émetteur à des éco-activités telles que définies par le label d'Etat français Greenfin, dédié au financement de la transition énergétique et écologique¹⁰ ;
- Le score « Bird », indicateur quantitatif développé par la Société de Gestion visant à évaluer les entreprises principalement sur leurs politiques ainsi que sur leurs pratiques et impacts en lien avec la biodiversité ;
- Le score « Maturité Climat & Biodiversité », analyse qualitative propriétaire visant à évaluer la maturité des entreprises dans la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité auxquels elles sont et seront confrontées ;

Sur la thématique spécifique de l'**accès à la santé** :

- Le score « AAAA » (Acceptability Accessibility Affordability, Availability), analyse qualitative visant à évaluer la contribution des entreprises au travers de leurs produits et services aux 4 dimensions de l'accès à la santé (Disponibilité, Accessibilité Géographique, Accessibilité Financière, Acceptabilité) inspirées des travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur le sujet.

⁹ Une description plus complète de la méthodologie d'analyse « GREaT » est disponible dans le rapport Investissement Responsable de LBP AM : <https://www.lbpam.com/fr/publications/rapports-investissement-responsable>

¹⁰ La liste des éco-activités est disponible sur le site internet du label : [Le label Greenfin | Ministères Écologie Énergie Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](https://www.lelabelgreenfin.fr/)

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹¹

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Afin de s'assurer que les investissements qui contribuaient à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée ci-dessus, ne causaient pas de préjudice important à tout objectif de durabilité sur le plan environnemental ou social et respectaient les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, la méthodologie appliquée par la Société de Gestion a considéré systématiquement et de manière cumulative :

- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources environnementales et de respect des Droits humains. Ce point a été contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière propriétaire « GREaT » ;
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux et sociaux en lien avec les politiques d'exclusions applicables dans les sociétés de gestion du Groupe LBP AM ;
- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, ou bien à un risque critique de violation grave des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme.

Une description détaillée des seuils associés à chaque critère ainsi que les politiques d'exclusion appliquée est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹²

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le règlement délégué (UE) 2022/1288¹³ définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité

¹¹A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

¹²A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

¹³Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation détaillant le contenu et la présentation des informations relatives au principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » et précisant le contenu, les méthodes et la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que le contenu et la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques.

*environnementaux et sociaux (ci-après, les « **Indicateurs Concernant les Incidences Négatives** »).*

Les indicateurs concernant les incidences négatives ont été calculés pour chaque émetteur, lorsque la donnée était disponible, et intégrés dans l'outil d'analyse extra-financière.

Certains indicateurs ont par ailleurs été directement intégrés, soit à la méthodologie de notation propriétaire GREaT utilisée à la fois pour identifier une contribution positive ou un impact négatif significatif, soit à l'indicateur de controverse mentionné ci-dessus, soit dans l'analyse pour l'application des politiques d'exclusions.

La liste des indicateurs et une description plus complète de la manière dont ils ont été intégrés à l'analyse est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹⁴

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme a été assuré par les éléments suivants :

- L'application de la politique d'exclusion de la société de gestion relative à ces traités internationaux, doublée d'un contrôle de controverse ad hoc ;
- La disqualification des émetteurs identifiés comme ayant des mauvaises pratiques sur le pilier "Gestion durable des ressources" de la méthodologie d'analyse GREaT, qui intégrait des critères relatifs au respect des droits humains et du droit du travail.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹⁵

¹⁴ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

¹⁵ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

X

Oui

Le Produit Financier a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au travers des différents éléments de sa stratégie d'investissement, à savoir :

- La politique d'exclusion¹⁶ ;
- L'analyse et la sélection des titres en portefeuille, selon la méthode détaillée dans le corps du document précontractuel ;
- La politique d'engagement actionnarial et de vote¹⁷;
- L'attention particulière portée à l'identification, au suivi et au traitement des controverses, selon l'approche précisée dans la politique d'exclusion.

Des informations plus détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité publié sur le site internet de la Société de Gestion :

<https://www.lbpam.com/fr/publications/declaration-relative-incidences-negatives-investissement-durabilite> .

Non

¹⁶ Disponible sur le site internet de la Société de Gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion>

¹⁷ Les politiques et rapports sur les pratiques d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports>



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 31/03/2025, les principaux investissements du Produit Financier étaient les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/03/2025

Investissement les plus importants	Type d'asset	Secteur	% d'actifs	Pays
TOYOTA MOTOR CORP JT JPY	Actions	Consommation Discrétionnaire	3,14%	Japon
SONY GROUP CORP JT JPY	Actions	Consommation Discrétionnaire	3,07%	Japon
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRAL AT AUD	Actions	Finance	3,04%	Australie
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO JT JPY	Actions	Finance	2,67%	Japon
HITACHI LTD JT JPY	Actions	Industrie	2,26%	Japon
AIA GROUP LTD HK HKD	Actions	Finance	1,66%	Hong Kong
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR JT JPY	Actions	Finance	1,62%	Japon
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC JT JPY	Actions	Finance	1,52%	Japon
RECRUIT HOLDINGS CO LTD JT JPY	Actions	Industrie	1,46%	Japon
TOKYO ELECTRON LTD JT JPY	Actions	Technologies de l'Information	1,38%	Japon
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD AT AUD	Actions	Finance	1,37%	Australie
CSL LTD AT AUD	Actions	Santé	1,37%	Australie
DBS GROUP HOLDINGS LTD SP SGD	Actions	Finance	1,35%	Singapour
WESTPAC BANKING CORP AT AUD	Actions	Finance	1,34%	Australie
ANZ GROUP HOLDINGS LTD AT AUD	Actions	Finance	1,18%	Australie



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Le Produit Financier s'est engagé sur une proportion minimale de 80% d'investissement alignés avec les caractéristiques promues par le Produit Financier, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement.

Au 31/03/2025, la proportion d'investissements alignés avec les caractéristiques promues était de 98,87%.

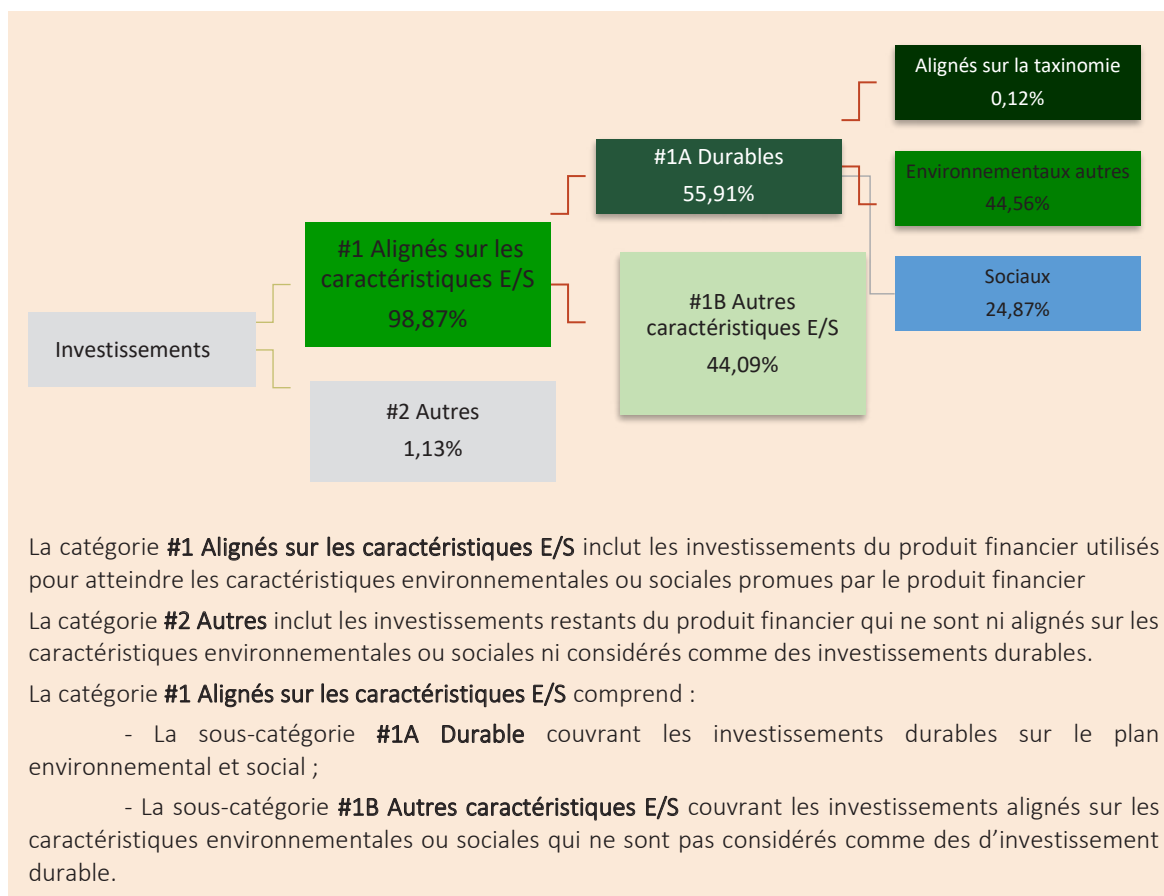
La partie restante de l'investissement du produit financier pouvait être utilisée à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier.

Le produit financier s'était également engagé à investir une proportion minimale de 30% dans des investissements durables, cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 55,91% de son actif net au 31/03/2025.

Par ailleurs, le Produit Financier était investi à hauteur de 44,56% de son actif net dans des "Investissements durables environnementaux autres" et 24,87% de son actif net dans des "Investissements durables Sociaux"¹⁸.

Enfin, le Produit Financier était investi à hauteur de 0,12% de son actif net dans des activités alignées avec la Taxinomie Européenne. L'alignement des activités des entreprises sous-jacentes avec la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs.

¹⁸ Un investissement peut à la fois être considéré comme durable d'un point de vue environnemental et social s'il répond aux critères de contribution sociale et environnementale décrits à la section "Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?". Cependant, et afin d'éviter tout double-comptage, l'investissement sera compté une seule fois dans le score de durabilité global du portefeuille.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 31/03/2025, la répartition sectorielle des investissements était la suivante :

Investissement en actions, qui représentait 98,85% de l'AuM :

Gics1	Poids
Energie	0,5%
Matériaux	5,52%
Industrie	18,8%
Consommation discrétionnaire	12,78%
Biens de consommation de base	4,91%
Santé	7,42%
Finance	27,56%
Technologie de l'information	9,42%
Services de communication	4,84%
Services aux collectivités	0,86%
Immobilier	6,23%

Investissement en Autres et Liquidité, OPC et dérivés, qui représentait 1,15% de l'AuM :

Autres	Poids
Autres et liquidités	1,17%
Produits dérivés	-0,02%

Au 31/03/2025, la part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, telle que définie dans l'annexe I. au règlement délégué SFDR 2022/1288, était de 1,34% de l'actif net du fonds.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE¹⁹ ?

- ***Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE?***

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

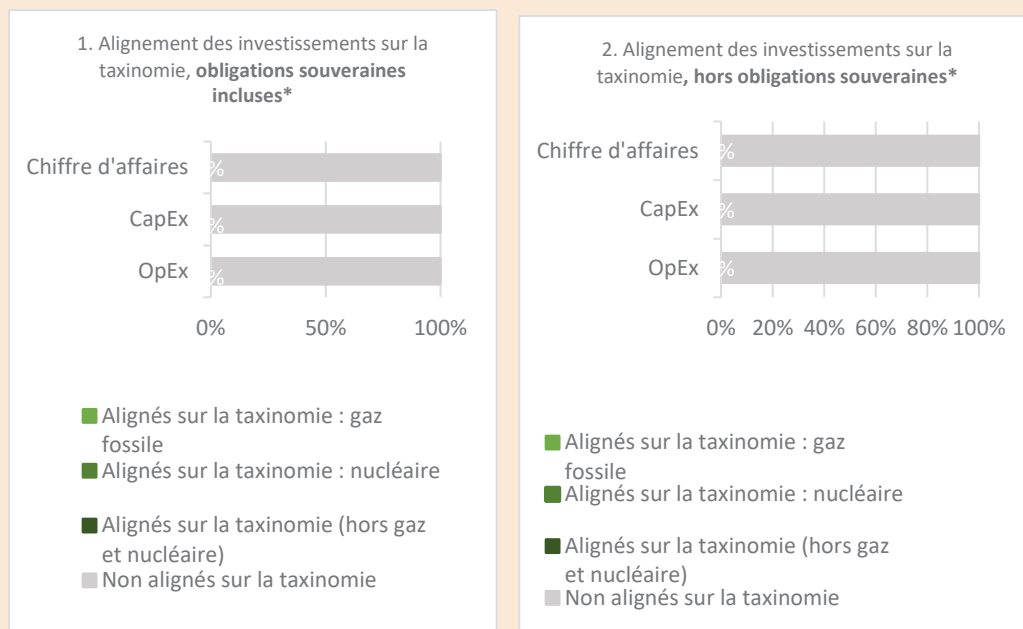
☒ Non

¹⁹ Les activités liées au gaz fossiles et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conforme à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1212 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. **Les données ci-dessus ont été calculées** au 31/03/2025. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting.

Ces indicateurs sont calculés à partir des données taxinomiques publiées par les entreprises ou, lorsque les entreprises ne publient pas l'information ou qu'elles ne sont pas tenues de publier cette information en application de la réglementation européenne, à partir de données estimées par des fournisseurs tiers sur la base des publications de ces entreprises, en ligne avec les exigences fixées par les co-législateurs et superviseurs européens sur le recours aux données estimées.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0% % et 0% % respectivement au 31/03/2025.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 30% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 44,56% au 31/03/2025

Le produit financier a pu investir dans des activités économiques autres que des activités économiques durables sur le plan environnemental car ils contribuaient aux objectifs environnementaux et/ou sociaux promus par ce produit financier.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 30% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables sur le plan social.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif social était de 24,87% au 31/03/2025



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie "Autres", qui a représenté 1,13% de l'actif net de l'OPC au 31/03/2025, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la

liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion> ;
- la politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de veiller au respect, par le Produit Financier, des contraintes extra-financières fixées par le prospectus, et donc de confirmer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales, la Société de Gestion a mis en place un outil de suivi dédié aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier. Cet outil vise à assister les gérants dans la modélisation et le suivi des contraintes associées aux caractéristiques du Produit Financier, et notamment les indicateurs définis à la section « **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier** » de l'annexe SFDR au prospectus. Lorsque des nouveaux indicateurs n'ont pas encore été développés dans l'outil de suivi, les gérants assurent un suivi ad hoc.

La Direction des risques assure également un suivi du respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit.

Enfin, le respect du process de gestion sur les caractéristiques extra-financières est intégré au plan de contrôle biannuel réalisé par la fonction de Conformité et du Contrôle Interne.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable



RSM Paris

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

LBPAM ISR ACTIONS ASIE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 MARS 2025**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **LBPAM ISR ACTIONS ASIE** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note A2 de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par le fonds, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions

volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 août 2025

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

Ratana LYVONG
Associé